

Programme Avant-Poste

Appel à projets de création en impesanteur

I – Objet de la consultation

Dans le cadre de son programme *Avant-Poste*, l'Observatoire de l'Espace du CNES s'appuie sur des appels à projets artistiques afin de faire émerger des créations conçues avec le milieu spatial puis restituées au public sur Terre. Cet appel à projets de création en impesanteur concerne la réalisation d'une œuvre lors d'un vol parabolique à bord de l'Airbus ZERO-G du CNES qui permet d'accéder à des périodes de micropesanteur de 22 secondes. L'œuvre sera présentée lors d'une exposition publique et entrera ensuite dans la collection de l'Observatoire de l'Espace.

II – Le thème : *L'impesanteur, l'énigme*

Accéder à l'Espace, à l'extra-terrestre, pour les humains, malgré le bruit médiatique qui banalise cette action, demeure encore aujourd'hui rare et précieux et reste une expérience difficile à partager. En dépit de la profusion d'images en circulation dans les médias, lorsque l'on en fait l'expérience, l'impesanteur plonge le corps et l'esprit de la personne en vol dans un état sur lequel la raison bute, et la langue devient inopérante pour cerner et formuler un discours cohérent sur cet état qui n'est pas reproductible sur Terre.

Le vol parabolique en avion ZERO-G qui procure une série de périodes d'impesanteur de 22 secondes offre néanmoins la possibilité aux artistes de se confronter brièvement à cet état et d'élaborer une œuvre conceptuelle capable de représenter l'énigme que constitue cette impuissance et son attrait, raisonnant ainsi avec la traduction que fait le peintre Philip Guston de la devise de Chirico « que peindre sinon l'énigme ».

III – L'œuvre attendue

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture, etc.). L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts.

Les artistes sont invités à proposer un projet de création qui appréhende conceptuellement leur expérience de l'impesanteur plutôt qu'à en envisager une description littérale. Le vol en Airbus ZERO-G est proposé comme le contexte de création de tout ou partie de l'œuvre, les artistes peuvent librement choisir de réaliser l'ensemble de leur pièce pendant le vol, comme de capter et enregistrer un matériau ou de créer la matrice de leur œuvre.

Pour élaborer leur projet, les artistes sont invités à se référer à l'annexe qui décrit le contexte de création et les contraintes liées à la zone de free-floating de l'Airbus A-310 ZERO-G.

IV – L’Observatoire de l’Espace du CNES

Depuis 2000, l’Observatoire de l’Espace, le laboratoire culturel du CNES (Centre national d’études spatiales), développe une approche originale pour faire émerger savoirs et créations contemporaines autour de l’univers spatial. Artistes, auteurs et chercheurs sont invités à investir ce champ pour mettre en évidence les enjeux liés à l’imaginaire spatial. À travers des programmes de recherche, publications, résidences, appels à projets, ou encore grâce à différentes manifestations artistiques ouvertes au public, l’Observatoire de l’Espace partage les nouveaux récits de l’Espace qui en résultent. Depuis 2014, la collection d’art contemporain qu’il constitue réunit près d’une centaine d’œuvres (vidéos, installations, photographies ou encore pièces picturales), et questionne par ces regards multiples nos représentations de l’Espace. Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse accueille la collection depuis 2017, et la fait vivre en assurant également la diffusion des pièces.

V – Financement et apports

Un budget de 2500 € sera attribué à l’artiste sélectionné. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 €) et acquisition de la pièce finale (1500 €), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. Cette dernière somme sera attribuée, à la livraison de l’œuvre, après acceptation définitive du projet par l’Observatoire de l’Espace. La phase de sélection ne fait l’objet d’aucune rémunération. L’Observatoire de l’Espace prendra en charge le coût de la place à bord de l’Airbus, les frais liés à l’étude technique de faisabilité du projet, le trajet aller-retour en métropole vers le site de la campagne de vol, ainsi que l’hébergement sur place.

VI – Acquisition de l’œuvre et propriété

L’œuvre unique créée dans ce cadre est propriété de l’Observatoire de l’Espace du CNES. Elle est conservée par ses soins au sein de sa collection. Les caractéristiques de l’œuvre finale seront présentées dans une fiche technique annexée *a posteriori* au contrat liant l’artiste et l’Observatoire de l’Espace du CNES. Par définition, aucun autre exemplaire ou déclinaison de cette œuvre ne pourra exister.

Dans le cas où cette phrase de travail n’aboutirait pas à des résultats significatifs dans les temps impartis, l’Observatoire de l’Espace du CNES se réserve le droit de ne pas exposer l’œuvre et de ne pas l’inclure au sein de sa collection d’art contemporain.

VII – Calendrier

- 27 avril 2026 : date limite de réception des dossiers
- Mai 2026 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Juin 2026 : annonce du lauréat
- Juillet 2026 : phase d’étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué

➔ Le projet retenu sera programmé pour la prochaine campagne de vol en octobre 2026.

VIII – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 10 et 11).
- Un dossier de présentation du projet dont la forme est laissée à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production, ainsi que son dispositif de restitution au public sur Terre.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

IX – Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

X – Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis de l'aspect agravitaire et des contraintes en vol parabolique
- Qualité artistique
- Motivation pour le projet
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

NB : Les artistes seront contactés individuellement de la décision de la commission, par mail, au cours du mois de juin.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : le 27 avril 2026, au plus tard à 16h.

Transmission par courrier électronique, via wetransfer.com, à l'adresse suivante :

appels.observatoire.espace@gmail.com

Les dossiers font l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours. **Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.**

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

– Annexe –

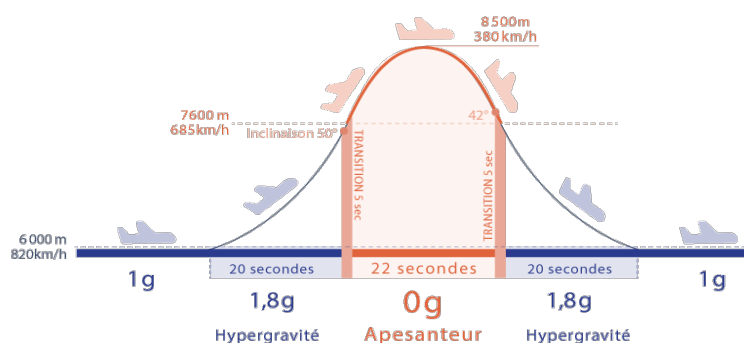
Introduction au vol parabolique

Les vols paraboliques font partie des moyens d'accès à la micropesanteur. Il en existe d'autres, tels que les tours à chute libre, les fusées-sondes, les capsules récupérables, les navettes spatiales et les stations orbitales. Initialement utilisés pour l'entraînement des astronautes, les vols paraboliques sont aujourd'hui exclusivement consacrés à des expériences scientifiques et à des essais technologiques d'équipements spatiaux. La simplicité de la préparation et des opérations, le coût réduit, la répétition des phases de micropesanteur et la possibilité offerte aux chercheurs, présents à bord, d'intervenir directement sur les expériences sont des avantages qu'on ne retrouve dans aucun autre moyen.

Les différentes étapes du vol parabolique :

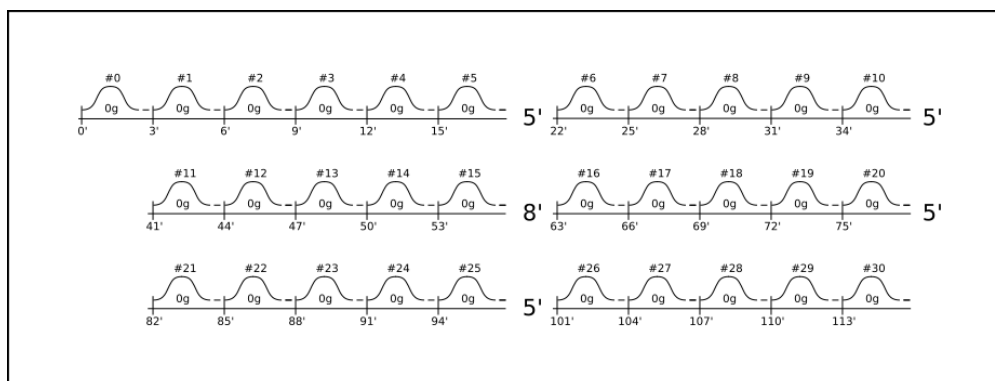
Un vol parabolique permet d'expérimenter l'impesanteur lors de 30 paraboles effectuées toutes les 3 minutes. Elles permettent 22 secondes de microgravité chacune. La durée d'un vol peut varier de 3h à 5h et comprend une première phase de vol où tous les passagers sont assis dans une zone dédiée.

- Description des phases d'une parabole :



- Séquence des paraboles :

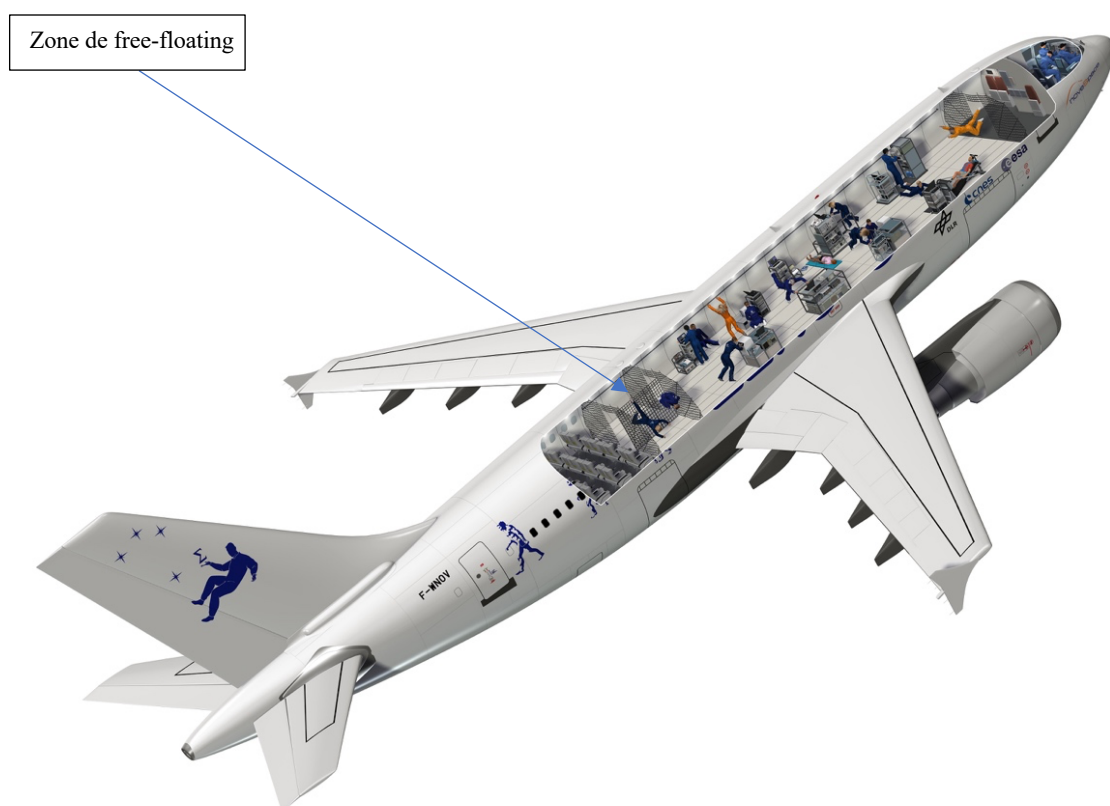
Type de paraboles	Durée pesanteur réduite	Durée parabole complète	Durée entre deux paraboles	Durée parabole et pause avant la suite
				
0g	21-22"	1'15"	1'45"	3'



> Voir la vidéo de présentation : [Novespace, 22 secondes d'apesanteur](#)

Les différents espaces de l'Airbus ZERO-G :

- la **zone d'expérimentations** est organisée en modules de 2,5 x 2,5 mètres en moyenne : chaque module est destiné à accueillir une expérience scientifique. Il permet une installation fixe pour mener des expériences sur plusieurs vols.
- la **zone d'assise** : espace avec sièges et port de la ceinture obligatoire. Il est réservé au personnel de sécurité et aux personnes volantes lors des phases de décollage et d'atterrissage.
- la **zone de free-floating** : espace collectif qui permet à chacun d'expérimenter physiquement l'impesanteur.



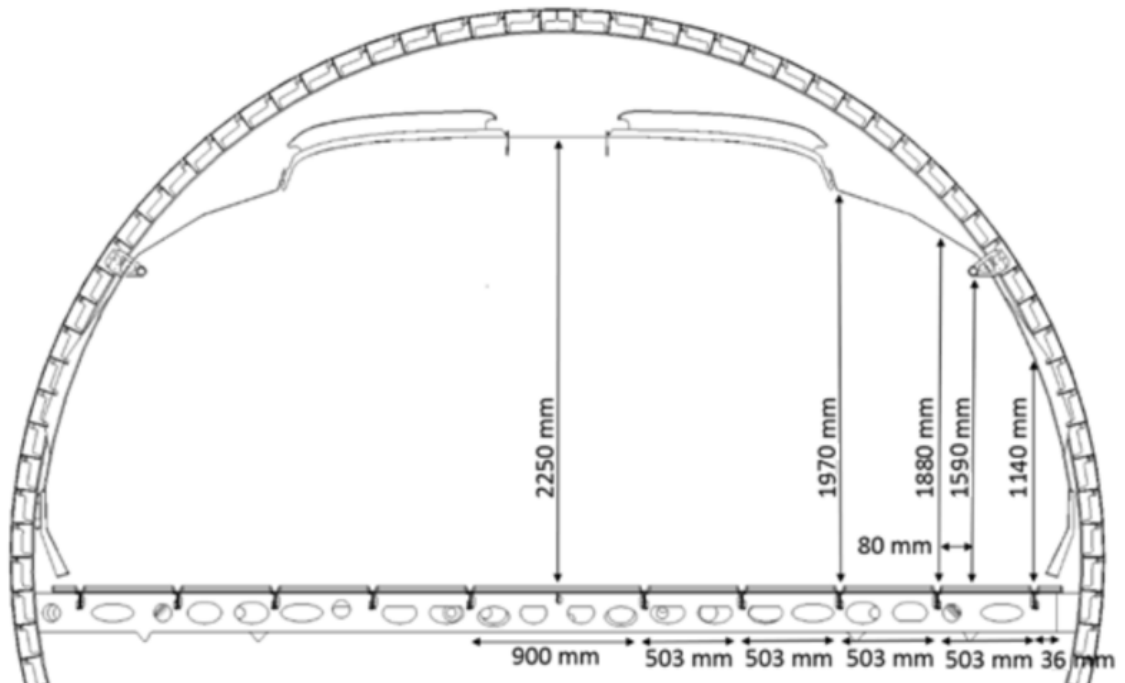
> Voir la vidéo de présentation : [Airbus A310 zero g novespace cockpit & cabine](#)

C'est dans la zone de free-floating que l'élaboration de l'œuvre doit avoir lieu, sous supervision continue du personnel de sécurité. La zone mesure 2 x 2 mètres environ. Elle est séparée des autres espaces par des filets souples. Des rails au sol sont équipés de sangles.

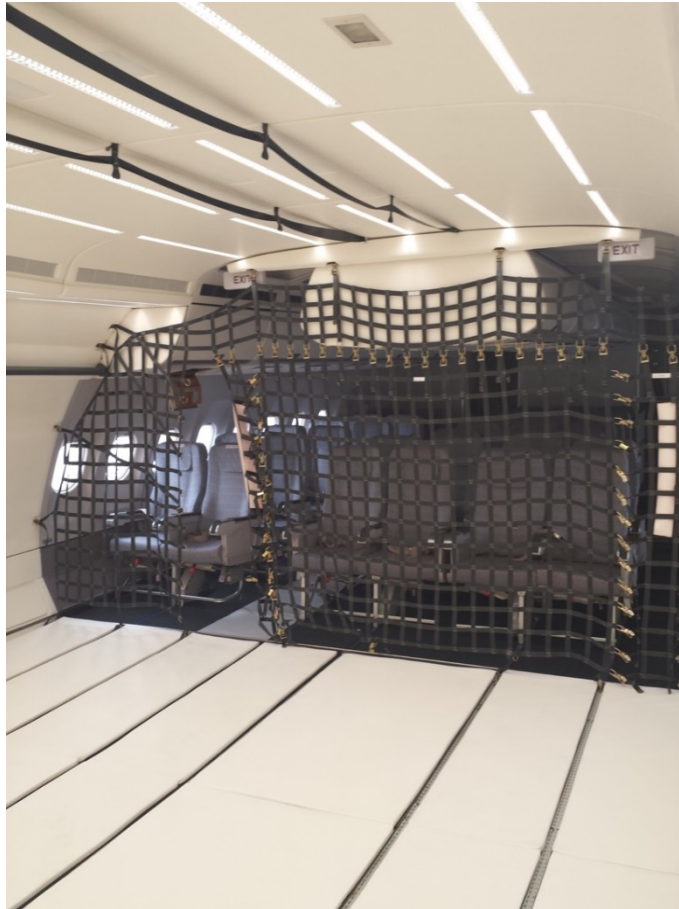
- Cabine de l'avion vide :



- Profil de la cabine :



- Vue de l'arrière de la cabine avion où est positionnée la zone de free-floating :



- Éclairage : le plafond est équipé des 4 barrettes LED au-dessus de la zone de free-floating. La lumière est d'un blanc froid (4000K) suffisamment intense pour laisser peu d'ombres projetées.



- Zone de free-floating : premier point de vue. On distingue à l'arrière-plan la zone d'expérimentations fixes.



- Zone de free-floating : deuxième point de vue. On distingue à l'arrière-plan la zone d'assise.



Les campagnes de vols paraboliques :

Les campagnes de vol se déroulent à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur quinze jours, la première semaine est consacrée à l'installation des expériences scientifiques à bord de l'avion, la deuxième à l'expérimentation en vol. Toutes les personnes susceptibles de participer à une campagne de vols paraboliques devront assister au *briefing* de sécurité, le premier lundi de la campagne. Les procédures de sécurité en vol, les équipements de protection ainsi que les moyens d'éviter le mal des transports seront présentés. Le *briefing* inclut également la présentation de chaque expérience par son responsable.

Cadre et contraintes en vol pour la production de l'œuvre :

- **L'artiste sera soumis à une visite médicale obligatoire qui validera son aptitude au vol.**
- **L'artiste effectuera un seul vol lors de la campagne.**
- **L'artiste participera seul au vol et sera encadré par l'équipage de l'avion.**
- **L'artiste bénéficiera de la zone de free-floating en exclusivité pendant 6 paraboles.**
- **L'artiste devra répondre à un besoin éventuel d'enregistrement (audio et visuel) de façon autonome.**
- **Le matériel emporté devra être sécurisé et attaché pendant toute la durée du vol pour éviter tout risque d'impact, notamment les équipements avec des batteries au lithium.**
- **Aucune substance liquide ou gazeuse susceptible de gêner les autres participants au vol ne pourra être emportée à bord de l'avion, sans être confinée de façon totalement hermétique.**
- **Aucun objet contondant susceptible de blesser un participant au vol ou d'endommager d'une manière ou d'une autre l'avion ne pourra être embarqué sans protection préalable.**

APPEL À PROJETS DE CREATION

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Artiste

Nom, Prénom :
Numéro professionnel **obligatoire** (SIRET pour les Français) :
Numéro d'ordre Maison des artistes, Agessa :
Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. : E-mail :
Site internet :

Résumé de la proposition

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

Calendrier

- 27 avril 2026 : date limite de réception des dossiers
- Mai 2026 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Juin 2026 : annonce du lauréat
- Juillet 2026 : phase d'étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué
- Octobre 2026 : campagne de vol

Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 10 et 11).
- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES **le 27 avril 2026, au plus tard à 16h.**

Envoi du dossier

Transmission par courrier électronique (**5 Mo max**) ou via des sites en ligne de transferts de fichier, à l'adresse suivante : appels.observatoire.espace@gmail.com

Tout dossier fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours, pour valider sa bonne réception. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

Fait à, le

Signature